



## Le nautisme en Tunisie



### Généralités

D'une superficie d'environ 162.155 km<sup>2</sup>, la Tunisie, longue de 1200 km et large de 280 km, est baignée au nord et à l'est par la Méditerranée. Partie intégrante du Maghreb, elle occupe une position stratégique en commandant le détroit de Sicile, qui sépare le bassin occidental et

oriental de la Méditerranée.

Le détroit de Sicile, large de 200 km, constitue l'une des voies de passage les plus fréquentées du monde.

### Chiffres clés 2015

- ▶ Contexte géographique privilégié : 1250 km de côtes, sur la Méditerranée, multitudes de plans d'eaux (lacs, lacunes, etc)
- ▶ 7 ports de plaisance avec un taux d'occupation de 80%
- ▶ 13 ports de pêche accessibles aux bateaux de plaisance
- ▶ Accueil de 514 000 croisiéristes et 192 yachts en 2013
- ▶ Un salon dédié au nautisme « Tunisian Boat Show »

### Définition du secteur

La Tunisie est dotée de 7 ports de plaisance avec une capacité d'amarrage de 2 200 anneaux et un taux d'occupation de l'ordre de 80%, ce qui ne représente, pourtant, que 0.7% de la capacité d'accueil du bassin méditerranéen.

Le gouvernement Tunisien a donc mis en place une politique visant à améliorer les infrastructures portuaires afin de drainer un flux plus important de plaisanciers : objectifs de 10 000 anneaux en 2020 et plusieurs projets de construction, de mise en valeur et de réhabilitation de ports sont prévus :

- ▶ Port en eaux profondes dans la zone de Hergla -Sousse
- ▶ Port financier de Raoued-Tunis
- ▶ Mise à niveau du port de Sidi Bou Saïd-Tunis

La position stratégique de la Tunisie en Méditerranée et les droits d'accostage relativement faibles ont pour effet l'augmentation des entrées de pavillons étrangers dans les ports tunisiens : la Tunisie sert à de nombreux plaisanciers comme point de départ pour la navigation estivale (ravitaillement en carburant intéressant) et accueille un nombre important de bateaux européens obligés de quitter l'UE au moins une fois tous les 18 mois.

Il est à noter que la répartition du taux d'occupation des ports tunisiens est la suivante : 70% plaisanciers résidents et 30% plaisanciers non-résidents.

# NAUTISME TUNISIE

## Pratiques des activités nautiques :

La navigation au moteur reste le moyen de navigation privilégié des tunisiens (84.5%), même si l'activité nautique est très diversifiée : voile (15%), jet ski, plongée, planche à voile, kite surf, apnée, pêche sous-marine.

Bien que nous ayons assisté durant la dernière décennie à une vulgarisation des activités nautiques (augmentation de 15% en moyenne par an), ces dernières demeurent, d'une manière générale, pratiquées par des personnes aisées, âgées en moyenne de 16 à 45 ans.

En matière de réglementation de la navigation, la Tunisie s'aligne sur la réglementation internationale. Il n'existe pas de permis de conduire pour les non-professionnels (activité touristique).

## La production

Le secteur du nautisme repose essentiellement sur celui de la construction, de la réparation et de la location navale en Tunisie.

La production tunisienne de bateaux est principalement concentrée sur les pneumatiques (59%), suivis des bateaux à moteur (30%) et des bateaux à voile (1%).

La Tunisie produit environ 700 bateaux/an ; ce sont généralement des bateaux de petite taille (compris entre 4 et 10 mètres), même si la taille est en croissance permanente depuis quelques années.

La production est en évolution constante : taux de croissance estimé à 15% par rapport à N-1.

La Tunisie compte environ 500 opérateurs locaux (entreprises et artisans) et emploie à peu près 4000 personnes.

## Les importations

Les statistiques douanières à l'importation sont biaisées par le pays d'immatriculation des bateaux : en raison d'un système fiscal tunisien défavorable (taxes spéciales sur la motorisation, les produits de luxe, droits de douane très élevés...), les acheteurs privilégient l'immatriculation de leurs bateaux dans le pays d'origine et gardent ainsi un pavillon étranger.

Il est à noter que les réglementations douanières et fiscales sont très attractives pour les pavillons étrangers. Les premier fournisseur de la Tunisie est la France, suivi de près par l'Italie et les pays du commonwealth.

### Importations tunisiennes de 2012 à 2014 (TND)

Code douanier	Description	2012	2013	2014
890110	Paquebots,bateaux de croisières,transbordeurs,cargos,péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises:paquebots,bateau <i>dont France</i>		45675 45675	
890310	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport <i>dont France</i>	138534 1700	450 016 123625	77 698 5515
890400	Remorques et bateaux pousseurs <i>dont France</i>	- -	712 307 -	583 277 -

## Exportations tunisiennes de 2012 à 2014 (TND)

Code douanier	Description	2012	2013	2014
890110	Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises: paquebots, bateau  <i>dont France</i>		4 111 749  445870	
890310	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport  <i>dont France</i>	10 088 680 130 825	8 345 187 -	10910193

### Situation de la demande

- ▶ Formation aux métiers de la plaisance (mécanique, matelotage, électricité)
- ▶ Ingénierie et architecture navale
- ▶ Entretien des finitions (voiles, sellerie, gréement, boiserie, etc) et réparation dans des domaines pointus (électricité, mécanique, motoriste)

Le bureau Business France Tunis organise une mission collective « Mission de Découverte de l'industrie nautique » les 7 et 8 octobre 2015

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :

Maya GHACHEM

Tél. : +216 71 105 086

Fax : +216 71 105 092

Email : [maya.ghachem@businessfrance.fr](mailto:maya.ghachem@businessfrance.fr)

Retrouvez le détail de nos prestations sur [www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr)

### Les salons :

Le salon nautique tunisien "The tunisian Boat Show"

Tous les ans, à Tunis, au mois de mai ( 4ème édition en 2016)

#### © 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

#### Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 : 2008

#### Auteur :

Business France –bureau de Tunis

#### Adresse :

1 place de l'indépendance- 1000 Tunis -Tunisie

Rédigée par : Maya GHACHEM

#### Revue par :

Version originale du : 22/06/2015